

## FONDATION ENTREPRENDRE

32, rue du Faubourg Poissonnière  
75010 PARIS  
SIREN : 538 678 277

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

En application de l'article L. 612-1 du code de commerce

COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

*fm*



## **FONDATION ENTREPRENDRE**

Aux membres,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration le 4 avril 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Entreprendre relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une



incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les chapitres 2 et 3 de l'Annexe exposent les méthodes comptables appliquées pour l'arrêté des comptes. Nos travaux ont consisté à en vérifier la conformité pour la prise en compte de la séparation des exercices et la reconnaissance des produits.

La note 3.2 de l'Annexe décrit la méthode de valorisation des titres de la SCI La Filature et créances rattachées. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère raisonnable des estimations retenues.

La note 3.5.4 de l'Annexe détaille les fonds dédiés portés au passif du bilan. Nos travaux ont consisté à vérifier que ces montants correspondent bien aux fonds affectés restants à engager en fin d'exercice.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du directeur général et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou



résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels sont approuvés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 mars 2021

Le commissaire aux comptes

Saint-Germain Audit



Frédéric Villiers-Moriamé

Associé-gérant



FONDATION ENTREPRENDRE

# COMPTES SOCIAUX 2020

# Table des matières

<b>CHAPITRE 1 – Présentation et faits marquants</b> .....	5
1.1 Présentation de la Fondation .....	5
1.2 Le manifeste de la Fondation.....	5
1.3 L'année 2020 .....	5
<b>CHAPITRE 2 – Principes, règles et méthodes comptables</b> .....	6
2.1 Règles générales.....	6
<b>Chapitre 3 : Eléments de compréhension du bilan</b> .....	7
3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles.....	7
3.2 Immobilisations financières - Titres de participation et créances rattachées.....	8
3.3 Créances .....	9
3.4 Disponibilités et valeurs mobilières de placement .....	9
3.5 Fonds propres de la Fondation Entreprendre .....	10
<b>Chapitre 4 – Eléments de compréhension du compte de résultat</b> .....	12
4.1 Vente de prestations de service .....	12
4.2 Ventilation des ressources provenant de la générosité du public, des legs, des donations....	12
4.3 Subvention .....	12
4.4 Produits financiers .....	12
4.5 Charges d'exploitation .....	12
<b>Chapitre 5 – Autres informations</b> .....	13
5.1 Engagements donnés et reçus hors bilan.....	13
5.2 Rémunérations alloués aux membres du conseil d'administration .....	14
5.3 Ventilation des éléments liés à l'activité des fondations abritées .....	14
<b>Compte de résultat des Fondations abritées par la Fondation Entreprendre</b> .....	15
5.4 Transactions avec contrepartie .....	16
<b>Chapitre 6 – Compte de résultat par origine et destination</b> .....	16
6.1 Tableau de passage .....	16
6.2 CROD.....	17
6.3 Commentaires sur les ressources .....	17
6.4 Commentaire sur les emplois .....	18
<b>Chapitre 7 - Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public</b> .....	19
7.1 Principes, règles et méthodes d'établissement .....	19

## BILAN – FONDATION ENTREPRENDRE 2020

ACTIF	2020			2019
	Brut	Amortissements et dépréciations	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Donations temporaires d'usufruit	600 000	400 000	200 000	400 000
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 447	11 527	10 921	7 442
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	2 700 000	1 236 673	1 463 327	1 675 443
Créances PART SCI La Filature	1 691 236	-	1 691 236	1 641 734
Autres				
<b>TOTAL I</b>	<b>5 013 683</b>	<b>1 648 200</b>	<b>3 365 483</b>	<b>3 724 619</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	202 003		202 003	67 474
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				700
Valeurs mobilières de placement	9 220 032	-	9 220 032	10 126 878
Instrument de trésorerie			-	
Disponibilités	3 957 965		3 957 965	2 180 738
Charges constatées d'avance	13 592	-	13 592	13 592
<b>TOTAL II</b>	<b>13 393 592</b>	<b>-</b>	<b>13 393 592</b>	<b>12 389 382</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				-
Primes de remboursements des emprunts (IV)				-
Ecart de conversion Actif (V)				-
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>18 407 276</b>	<b>1 648 200</b>	<b>16 759 075</b>	<b>16 114 000</b>

**BILAN – FONDATION ENTREPRENDRE 2020 – suite**

<b>PASSIF</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	NET	NET
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise <i>Fonds propres statutaires</i> <i>Fonds propres complémentaires</i>	13 343 693	13 004 143
Fonds propres avec droit de reprise <i>Fonds statutaires</i> <i>Fonds propres complémentaires</i>	-	
Ecarts de réévaluation		
Réserves Réserves statutaires ou contractuelles  <i>Réserves pour projet de l'entité</i> Autres		
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	478 584	339 549
<b>Situation nette (sous-total)</b> <i>Fonds propres consommables</i> Subventions d'investissement Provisions réglementées	<b>13 822 277</b>	<b>13 343 692</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>13 822 277</b>	<b>13 343 692</b>
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés	200 000 707 376	400 000 1 246 283
<b>TOTAL II</b>	<b>907 376</b>	<b>1 646 283</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques Provisions pour charges	- -	- -
<b>TOTAL III</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit  Emprunts et dettes financières diverses Dettes fournisseurs ou comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie  Produits constatés d'avance	- -  - 119 069 1 757 948 165  152 240	- -  - 58 637 1 065 386 -  -
<b>TOTAL IV</b>	<b>2 029 422</b>	<b>1 124 023</b>
Ecarts de conversation Passif		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>16 759 075</b>	<b>16 114 000</b>

## COMPTE DE RESULTAT – FONDATION ENTREPRENDRE 2020

COMPTE DE RESULTAT	2020	2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services	0	0
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	28 908	25 200
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	0	74 040
Versement des fondateurs ou consommation de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	4 350 308	4 965 787
Mécénats	604 000	225 000
Legs, donations et assurances-vies		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transfert de charges	0	199 715
Utilisation des fonds dédiés	1 478 075	1 965 811
Autres produits	80 000	3 641
<b>TOTAL I</b>	<b>6 541 291</b>	<b>7 459 194</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	2 867	0
Variation de stock	0	0
Autres achats et charges externes	547 008	1 049 604
Aides financières	3 818 460	3 663 266
Impôts, taxes et versements assimilés	38 793	58 254
Salaires et traitements	446 161	450 263
Charges sociales	200 050	198 505
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	215 441	351 072
Dotations aux provisions	0	0
Reports en fonds dédiés	939 167	1 645 136
Autres charges	0	5 850
<b>TOTAL II</b>	<b>6 207 947</b>	<b>7 421 949</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>333 344</b>	<b>37 244</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>		
De participation	49 502	47 406
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	99 108	154 274
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
<b>TOTAL III</b>	<b>148 610</b>	<b>201 679</b>
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0	0
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 992	2 095
<b>TOTAL IV</b>	<b>8 992</b>	<b>2 095</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>139 618</b>	<b>199 584</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>472 963</b>	<b>236 829</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	5 622	7 161
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		95 560
<b>TOTAL V</b>	<b>5 622</b>	<b>102 721</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0	0
<b>TOTAL VI</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>5 622</b>	<b>102 721</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
<b>TOTAL DE PRODUITS (I+II+V)</b>	<b>6 695 523</b>	<b>7 763 594</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>6 216 939</b>	<b>7 424 044</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>478 583</b>	<b>339 549</b>

# CHAPITRE 1 – Présentation et faits marquants

## 1.1 Présentation de la Fondation

La Fondation Entreprendre agit depuis 2008 en faveur de la cause entrepreneuriale.

Reconnue d'utilité publique en 2011, elle soutient et accompagne les organismes associatifs pour leur permettre de croître, d'essaimer et de se professionnaliser.

Abritante depuis 2015, elle développe le pôle des Fondations abritées pour les familles et personnes qui souhaitent donner corps à un projet philanthropique.

La raison d'être de la Fondation Entreprendre : « Permettre à chacun de se réaliser par l'entrepreneuriat, avec la volonté de créer collectivement, une société plus juste, pérenne et durable. »

## 1.2 Le manifeste de la Fondation

**Dans un monde en mutation, la Fondation Entreprendre fait de l'entrepreneuriat un levier extraordinaire d'émancipation pour tous et en faveur d'une société inclusive et durable.**

*Par l'entrepreneuriat, nous développons l'égalité des chances* pour que chacun, sans distinction d'âge, de genre, d'origine sociale, de culture, de niveau de qualification, puisse révéler sa capacité à agir.

*Par l'entrepreneuriat, nous favorisons la création d'emplois et l'insertion professionnelle* de publics vulnérables pour lutter contre le chômage

*Par l'entrepreneuriat, nous réduisons les inégalités territoriales* en permettant à chaque région de dynamiser son économie au service de la qualité de vie locale.

*Par l'entrepreneuriat, nous construisons une économie qui valorise l'humain et l'environnement.*

Pour avoir un réel impact sur ces défis sociétaux, la Fondation Entreprendre est convaincue que la force du collectif est déterminante. Depuis 2008, nous fédérons un écosystème d'acteurs associatifs investis sur le terrain pour que l'entrepreneuriat soit une aventure collective où les compétences se partagent et les talents se révèlent. Depuis 2015, nous accompagnons aussi les philanthropes familiaux et entreprises dans la création et le développement de leur propre fondation sous notre égide, pour permettre à chacun d'entreprendre sa vie par l'éducation, l'accès à l'emploi et l'engagement citoyen.

**Ensemble, entreprises, associations et philanthropes s'allient pour la cause qui les rassemblent.**

**La Fondation Entreprendre impulse l'entrepreneuriat dont la société a besoin**

## 1.3 L'année 2020

Malgré un contexte difficile, la Fondation a pu à mener bien sa mission.

Avec l'arrivée d'un nouveau directeur des programmes et d'un nouveau directeur général, la Fondation tout en continuant d'assurer ses engagements pris auprès des associations, les années précédentes, a validé auprès de son conseil d'administration trois nouveaux modes d'action.

Le Lab, La Réponse Collective et l'Accélérateur sont désormais les modes d'action au travers duquel va se décliner l'action de la Fondation.

Dès l'annonce du confinement, la Fondation a réagi avec agilité au contexte et a créé un programme autour du Rebond entrepreneurial qui préfigure le programme La Réponse collective.

En parallèle, elle a mené la deuxième étape du programme « les Intrépides » qui visent à conforter la première phase du programme et permettre l'essaimage à plus grande échelle d'un accompagnement spécifique des personnes de plus de 45 ans qui souhaitent Entreprendre.

Enfin, une première promotion de trois associations a été choisie pour le programme Accélérateur. Convaincue que pour porter l'entrepreneuriat, il faut des associations fortes, la Fondation accompagne ses trois organismes sur trois ans pour leur permettre de mettre au point et valider leur stratégie de changement d'échelle.

**Au 31 décembre 2020, le total du bilan net avant répartition de l'exercice clos est 16 759 075 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté, sous forme de liste, dégage un résultat de 478 583 euros.**

Les notes ou tableaux ci-après, incluant le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi des Ressources (CER). Ils font partie intégrante des comptes annuels.

## **CHAPITRE 2 – Principes, règles et méthodes comptables**

### **2.1 Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice, y compris l'annexe, ont été établis conformément aux dispositions du nouveau règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'annexe est établie conformément aux dispositions de la section 3 du chapitre III du titre VIII du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général sous réserves des dispositions particulières.

Les contributions de chacune des fondations abritées sous l'égide de la Fondation Entreprendre sont individualisées dans les comptes de bilan et de résultat de cette dernière.

La Fondation Entreprendre abrite au 31 décembre 2020, 10 fondations : la Fondation Etoile, la Fondation Tocqueville, la Fondation Palatine des ETI Mécènes Ensemble, la Fondation Arezki IDJEROUIDENE, la Fondation Territoriale Grand Littoral Côte d'Opale, la Fondation Ecole M, la Fondation SIPAREX, la Fondation Jérôme Gayet, la Fondation de l'Engagement et la Fondation &+.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable général dans le respect du principe de prudence et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

## Chapitre 3 : Eléments de compréhension du bilan

### 3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

#### 3.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles concernent l'inscription à l'actif de donations temporaires d'usufruits reçues par la Fondation Entreprendre.

Ces donations sont enregistrées à hauteur de la valeur inscrite dans les actes notariés avec pour contrepartie la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations ». Elles sont amorties linéairement sur la durée de l'usufruit, en l'occurrence trois ans.

Pour l'année 2020, les produits perçus de la donation temporaire d'usufruit en faveur de la Fondation Entreprendre sont de 199 837,89 €.

#### DETAIL DTU :

- 6 749 actions de la société FIL –AIDE 2  
(évaluation des titres compte tenu de la durée par acte notarié)  
1<sup>er</sup> janvier 2019 – 31 décembre 2021  
Date de signature : 21 décembre 2018

#### 3.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent aux éléments identifiables du patrimoine contrôlé par la Fondation Entreprendre et procurant des avantages économiques futurs. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, soit au prix d'achat augmenté des coûts directement engagés pour mettre l'actif en état d'utilisation.

Les amortissements définis comme des biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire.

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

#### Variation des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute au 01/01/2020	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2020
Donation Temporaire d'usufruit	600 000	-	-	600 000
Matériel de bureau et informatique	15 643	6 804	-	22 447,42
Immobilisation en cours	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>615 643</b>	<b>6 804</b>	<b>-</b>	<b>622 447</b>

#### Variation des amortissements

EN EUROS	Cumul au 01/01/2020	Dotations	Reprises	Cumul au 31/12/2020
Amortissements DTU	200 000	200 000	-	400 000
Amort. Matériel de bureau	8 201	3 325	-	11 527
<b>TOTAL</b>	<b>208 201</b>	<b>203 325</b>	<b>-</b>	<b>411 527</b>

### 3.2 Immobilisations financières - Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'inventaire retenue correspond à la quote-part de situation nette détenue par la Fondation Entreprendre.

Les avances de fonds de la Fondation Entreprendre à sa filiale sont comptabilisées en immobilisations financières.

#### Variation des immobilisations financières

En euros	01/01/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Créances Part SCI la FILATURE	1 594 328	47 405	-	1 641 734
Créances participations intérêts courus	47 406	49 502	47 405	49 502
<b>TOTAL</b>	<b>1 641 734</b>	<b>96 907</b>	<b>47 405</b>	<b>1 691 236</b>

#### Tableau des filiales et participations

Le portefeuille est constitué des titres de la SCI la FILATURE ENTPRENDRE.

En euros

Capital social	Autres capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus	
			brute	nette
2 700 100	-	99,99%	2 700 000	1 463 327
Prêts et avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
1 641 734	-	140 351	- 212 616	-

Aucun dividende n'a été versé sur l'exercice.

La Fondation Entreprendre intègre dans ses comptes, une provision correspondant au résultat de la SCI La Filature dont elle détient 99,9 % des parts qui s'élève pour l'année 2020 à 212 K€. Cette provision est en augmentation de 60 K€ par rapport à 2019. Il faut relier cette augmentation au contexte COVID-19 de l'année 2020. En effet, le modèle économique de la SCI la FILATURE repose, d'une part, sur l'encaissement des loyers et d'autres parts, sur la location de salle de réunion. Après le 15 mars 2020, il n'a pas été facturé de location de salle.

#### Variation de la dotation pour dépréciation pour le résultat de la SCI.

En euros	Cumul au 01/01/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Dotation pour dépréciation pour immobilisation financière	1 024 557	212 116	-	1 236 673
<b>TOTAL</b>	<b>1 024 557</b>	<b>212 116</b>	<b>-</b>	<b>1 236 673</b>

### 3.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

En euros

Créances rattachées à des participations	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	1 691 236	-	1 691 236
Autres créances immobilisées	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 691 236</b>	<b>-</b>	<b>1 691 236</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Usagers (2 )	161 299	161 299	-
Personnel et charges sociales à récupérer	13 679	13 679	-
Etats et autres collectivitéspubliques	-	-	-
Débiteurs divers (1)	27 024	27 024	-
Charges constatées d'avance	13 592	13 592	-
<b>TOTAL</b>	<b>215 595</b>	<b>215 595</b>	<b>-</b>

(1) Il s'agit d'un compte courant mis à disposition de la SCI la Filature – siège de la Fondation Entreprendre.

(2) Ce sont principalement des chèques reçus en 2021 datés de 2020 et encaissés au mois de janvier 2020 ainsi que des factures émises pour la gestion des Fondations abritées et non encaissées.

Les dons sont enregistrés sur la base de leur encaissement. Toutefois les dons datés d'avant la clôture et reçus après celle-ci sont comptabilisés sur l'exercice pour tenir compte des délais postaux et administratifs ; ils sont inscrits en créances au bilan. Ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de l'exercice clos. La Fondation n'accepte plus de dons datés de l'année 2020 après le 20 janvier 2021.

### 3.4 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités détenues par la Fondation Entreprendre se composent de comptes courants et de comptes sur livrets.

Les valeurs mobilières de placement sont pour l'essentiel constituées d'obligations, de valeurs monétaires et d'actions. Elles figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) majorées le cas échéant des intérêts courus et / ou capitalisés. La dépréciation éventuelle est déterminée par comparaison entre la valeur d'acquisition et le dernier prix de marché connu à la clôture des comptes.

#### Etat des VMP

En euros	21/12/2020			31/12/2019
	Brut	Provisions	Net	Net
Dépôts et comptes à terme	2 506 921		2 506 921	3 507 535
Contrat de capitalisation	4 003 111	-	4 003 111	3 951 738
OPCVM actions	1 089 972	-	1 089 972	1 064 120
Obligations et OPCVM d'obligations	1 620 028	-	1 620 028	1 603 484
<b>TOTAL</b>	<b>9 220 032</b>	<b>-</b>	<b>9 220 032</b>	<b>10 126 878</b>

Aucune moins-value n'a été comptabilisée au 31/12/2020.

## Disponibilités

Ces produits garantissent le capital et sont liquides (en euros).

	31/12/2020	31/12/2019
Comptes courant bancaires (1)	3 956 561	1 119 241
Comptes sur livret	937	979 633
Intérêts courus	467	1 305
<b>TOTAL</b>	<b>3 957 965</b>	<b>2 100 179</b>

1) Dont 888 602,69 euros pour les Fondations abritées au 31/12/2020.

## 3.5 Fonds propres de la Fondation Entreprendre

### 3.5.1 Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION		A la clôture de l'exercice
	MONTANT	MONTANT	Dont générosité du public	MONTANT	Dont générosité du public	MONTANT	Dont générosité du public	MONTANT
Dotation non consommable	3 500 000	-	-	-	-	-	-	3 500 000
Fonds propres sans droit de reprise	9 504 143	339 549	339 549	-	-	-	-	9 843 692
Fonds associatif avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Excedent / déficit	339 549	-	-	478 584	478 584	339 549	339 549	478 584
Fonds dédiés des fondations abritées	466 385	-	-	799 167	799 167	783 176	783 176	482 376
<b>TOTAL</b>	<b>13 810 077</b>	<b>339 549</b>	<b>339 549</b>	<b>1 277 751</b>	<b>1 277 751</b>	<b>1 122 725</b>	<b>1 122 725</b>	<b>14 304 652</b>

La dotation initiale de 3,5 millions comprend pour 2,7 millions, les parts de la SCI La Filature Entreprendre, siège de la Fondation (paragraphe 3.2).

Le conseil d'administration de la Fondation entreprendre a voté en 2008 la mise en réserve de trois ans de missions sociales et 1.5 an de frais de fonctionnement.

### 3.5.2 Fonds propres des fondations abritées

Les fondations abritées par la Fondation Entreprendre sont des fondations de flux.

### 3.5.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les donations temporaires d'usufruit sont comptabilisées à la date de signature de l'acte de donation temporaire dans le compte d'immobilisations incorporelles avec comme contrepartie la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

En euros	SOLDE OUVERTURE DE L'EXERCICE	APPORT	DIMINUTION	SOLDE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Fonds reportés liés aux legs et donations	400 000	-	200 000	200 000

### 3.5.4 Suivi des fonds dédiés aux programmes de la Fondation Entreprendre et des fondations abritées

Lorsque les dons reçus sont expressément affectés à un programme de la Fondation ou pour une fondation abritée, la Fondation utilise le procédé des fonds dédiés.

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Lorsque la ou les missions assignées par les fondateurs d'une fondation abritée ont un objet plus restreint que celui de la fondation abritante, les missions réalisées par la fondation abritée sont assimilées à un projet défini et la partie des ressources qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à l'égard des fondateurs de la fondation abritée, est comptabilisée en charge « Reports en fonds dédiés des fondations abritées » avec pour contrepartie un passif « Fonds dédiés des fondations abritées ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte « Utilisation de fonds dédiés ».

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	UTILISATIONS					A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	A l'ouverture de l'exercice	REPORTS	Montant global	Dont remboursement	TRANSFERTS	Montant global	Dont fds dédiés correspondant à de projets sans dépense au cours de deux derniers exercices
DTU	435 000	-	250 000	-	-	185 000	-
Fonds dédiés - DES ELLES	231 503	-	231 503	-	-	-	-
Fonds dédiés - LES ECLAIREURS	113 396	100 000	213 396	-	-	0	-
Fonds dédiés - Territoire	-	40 000	-	-	-	40 000	-
Fonds dédiés - Fondations abritées	466 385	799 167	783 176	-	-	482 376	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 246 284</b>	<b>939 167</b>	<b>1 478 074</b>	-	-	<b>707 376</b>	-

### 3.6 Etat des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Emprunt et dettes financières divers	-	-	-
Dettes sur immo et comptes rattachés	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	119 069	119 069	-
Usagers avances reçues	-	-	-
Dettes relatives au personnel	107 348	107 348	-
Etats et autres collectivités publiques	-	-	-
Autres dettes (1)	1 650 765	1 650 765	-
Produits constatés d'avance (2)	152 240	152 240	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 029 422</b>	<b>2 029 422</b>	<b>-</b>

(1) Les autres dettes recouvrent principalement des subventions attribuées par la Fondation Entreprendre ou les fondations abritées sur l'année 2020 et non encore payées au 31/12/2020 (cf infra Missions sociale paragraphe 4.3.1).

(2) Les produits constatés d'avance sont des dons reçus en toute fin d'année 2020 et dont le donateur a émis le souhait que les sommes reçues soient utilisées en 2021.

## Chapitre 4 – Eléments de compréhension du compte de résultat

### 4.1 Vente de prestations de service

La Fondation entreprendre facture des frais de gestion aux fondations qu'elle abrite. Ces frais se montent pour l'année 2020 à 29 K€.

### 4.2 Ventilation des ressources provenant de la générosité du public, des legs, des donations

Les dons constituent la principale ressource de la Fondation ce qui leur confère un caractère de produits d'exploitation et non un caractère exceptionnel.

Les dons versés en chèques datés de 2020 et reçus jusqu'au 20 janvier 2020 sont rattachés aux recettes de l'exercice 2020. Parallèlement, les reçus fiscaux sont remis aux donateurs au titre de l'année 2020.

Les dons reçus par la Fondation Entreprendre sur l'exercice s'élèvent 4 954 308 euros et se décomposent de la façon suivante :

#### Répartition des dons

En K€	2020	2019
DONS	3 263	3 740
MECENAT	604	225
COLLECTE PARTENARIALE	288	441
FONDATIONS ABRITEES	799	785
<b>TOTAL</b>	<b>4 954</b>	<b>5 191</b>

### 4.3 Subvention

La Fondation Entreprendre ne bénéficie pas de subventions publiques ; les fondations abritées et singulièrement la Fondation Tocqueville n'ont pas reçues de subvention pour l'année 2020.

### 4.4 Produits financiers

#### Nature des produits financiers

En K€	2020	2019
INTERETS RECUS	4	8
PRODUITS NET SUR CESSIONS DE VMP	95	146
INTERETS COMPTE COURANT SCI	50	47
<b>TOTAL</b>	<b>149</b>	<b>202</b>

### 4.5 Charges d'exploitation

#### 4.5.1 Subventions accordées

En 2020, la Fondation a amorcé une transition de son action de ses 4 programmes thématiques vers 3 modes d'intervention stratégiques :

- Programme de R&D « Le LAB » : Tous les ans un nouveau programme sur 1 an pour décrypter les enjeux, les évolutions et les grandes tendances, faire émerger des innovations ;
- Programme thématique multi-acteurs « La Réponse Collective » : Tous les ans un nouveau programme sur 3 ans pour permettre le développement de solutions efficaces et innovantes afin de répondre des enjeux entrepreneuriaux d'ampleur, en s'appuyant sur un collectif d'acteurs associatifs ;

- Programme d'accompagnement structurel d'associations à potentiel « L'Accélérateur » : Tous les ans une nouvelle promotion de 3 associations accompagnées pendant 3 ans afin de permettre le changement d'échelle de structures associatives à potentiel en apportant des financements structurels et des compétences et ainsi contribuer à renforcer l'écosystème associatif agissant en faveur de l'entrepreneuriat.

**Tableau des subventions pour l'année 2020**

En K€	2020
GRAINE D'ENTREPRENEURS	495
PARCOURS D'ENTREPRENEURS	950
CŒUR D'ENTREPRENEURS	240
DES ELLES POUR ENTREPRENDRE	232
LE LAB : LES INTREPIDES	185
LA REPOSE COLLECTIVE: [RE]-AGIR	200
L'ACCELERATEUR	330
LE PLAIDOYER	151
<b>TOTAL</b>	<b>2 782</b>

#### 4.5.2 Personnel de la Fondation

L'effectif moyen sur l'exercice est de 8 salariés. La fondation a renouvelé ses équipes avec l'arrivée d'un nouveau directeur des programmes en janvier et en avril, un nouveau directeur général. Au cours de l'année 2020, la Fondation a renforcé le pôle Mission sociale avec l'arrivée d'une chargée de programme et le pôle Philantropie avec le recrutement d'un chargé de développement.

#### 4.5.3 Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 16, 9 K€ sur l'exercice.

## Chapitre 5 – Autres informations

### 5.1 Engagements donnés et reçus hors bilan

Si la Fondation prend des engagements pluri-annuels avec les associations qu'elle soutient, tous ses engagements sont soumis à une clause suspensive (la validation d'un bilan annuel par la direction de la Fondation par exemple). Les charges de la période sont comptabilisées après engagement du CA et/ou levée des conditions suspensives par la direction de la Fondation. Les annuités futures correspondent à des engagements hors bilan.

Les Fondations abritées n'ont pas signées pour l'année 2020 de conventions pluri-annuelles.

**Tableau des engagements hors bilan au 31/12/2020**

En K€	
GRAINE	100
PARCOURS	50
CŒUR	205
L'ACCELERATEUR	400
<b>TOTAL</b>	<b>755</b>

Le total des engagements hors bilan est couvert par le niveau des fonds propres (paragraphe 3.5.1).

La dette à moins d'un an peut être estimée à 515K€.

## **5.2 Rémunérations allouées aux membres du conseil d'administration**

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de cette fonction. La Présidente, le trésorier et le secrétaire du bureau de la Fondation ne sont pas salariés. Conformément aux statuts de la Fondation, des remboursements de frais peuvent être opérés. Au 31 décembre 2020, ils se sont montés à 8 779.66 euros, et correspondent à des frais de mission (repas, hébergement, transport) réalisés dans le cadre de leur fonction.

Les contributions volontaires en nature concerne le travail de la Présidente, des membres du bureau, du conseil d'administration et des différents comités. Elles ne sont pas valorisées par la Fondation.

Pour l'année 2020, la Fondation Entreprendre a bénéficié d'un accompagnement pro-bono par une agence de communication pour un montant de 11 700 euros. Il a été émis un reçu fiscal.

## **5.3 Ventilation des éléments liés à l'activité des fondations abritées**

La Fondation Entreprendre accueille 10 fondations abritées dont 3 nouvelles pour l'année 2020.

Les fondations abritées par la Fondation Entreprendre œuvrent dans des domaines autour de l'entrepreneuriat. Ce sont des fondations de flux qui s'engagent pour une durée minimale de trois ans.

Lorsque la ou les missions assignées par les fondateurs d'une fondation abritée ont un objet plus restreint que celui de la fondation abritante, les missions réalisées par la fondation abritée sont assimilées à un projet défini et en conséquence sont comptabilisés en « Report en fonds dédiés des fondations abritées » avec pour contrepartie un passif « Fonds dédiés des fondations abritées ».

### **Fondation Tocqueville**

La Fondation Tocqueville a pour objet de contribuer au rayonnement de la pensée d'Alexis de Tocqueville, en particulier sur le rôle de la société civile, l'esprit d'entreprendre, l'engagement citoyen, la philanthropie.

### **Fondation Palatine des ETI**

La Fondation Palatine des ETI a pour objet de diffuser l'engagement entrepreneurial au service d'une meilleure intégration sociale (culture, sport, art, entrepreneuriat, insertion, patrimoine...). L'ambition de la Fondation Palatine des ETI est de « faire ensemble » pour permettre à des dirigeants d'ETI de démultiplier les initiatives au service de l'intérêt général.

### **Fondation Comité Grand Littoral**

La Fondation Comité Grand Littoral Côté d'Opale a pour objet de contribuer au développement d'une identité territoriale forte, attractive et économique du Grand Littoral Côte d'Opale. Elle soutient des projets permettant de développer l'esprit d'entreprendre, aider à entreprendre, à innover et à se développer.

### **Fondation Etoile**

La fondation Étoile est une Fondation familiale qui agit pour l'amélioration de l'Éducation en France. Elle a pour vocation de contribuer à créer un environnement favorable pour que chaque personne puisse être autonome, responsable, pleinement citoyenne, pour devenir entrepreneur de sa vie sous toutes ses formes, et vivre ainsi en homme et femme debout.

### **Fondation Arezki Idjerouidene**

La fondation Arezki Idjerouidene a pour ambition de lutter contre le décrochage scolaire et d'offrir aux jeunes, quelles que soient leurs origines sociales, les moyens de libérer leur potentiel et d'entreprendre leur vie. Elle agit sur l'alphabétisation, l'éducation, l'art et la culture.

### Fondation Ecole M

L'objet de la Fondation de l'école M est de permettre la réussite scolaire à portée de tous, par un soutien à l'éducation et en particulier l'école M pour ses activités d'intérêt général et non lucratives.

### Fondation SIPAREX

La Fondation SIPAREX se donne pour mission d'intervenir en faveur des publics fragiles ou connaissant des difficultés (économique, familiale...) afin de leur permettre de disposer d'outils susceptibles de les aider à accéder et/ou à conserver leur place dans la vie active, et, plus généralement, au sein de la société.

Pour exercer son objet, la fondation SIPAREX agit, notamment, en matière d'éducation, de formation, d'insertion ou de réinsertion par l'accompagnement personnel et/ou d'aide à la création ou à la reprise d'entreprise afin de permettre à chacun de développer et/ou d'acquérir les compétences nécessaires pour créer un environnement lui permettant d'être autonome tant à titre personnel que professionnel.

### Fondation Jérôme Gayet

La fondation Jérôme Gayet veut agir après des personnes éloignées de l'emploi afin qu'elle retrouve une employabilité durable en accompagnant des entrepreneurs solidaires et innovants.

### Fondation de l'engagement pour tous

L'objet de la Fondation de l'engagement pour tous est de permettre à chaque citoyen de s'engager dans la résolution des problèmes sociaux et environnementaux. L'ensemble des actions de la fondation est mus par la conviction que l'engagement citoyen est un formidable levier pour permettre à chacun ou chacune d'être acteur ou actrice de sa vie et de son travail en développant sa posture entrepreneuriale et en favorisant son employabilité.

### Fondation &+

La Fondation &+ prolonge/amplifie l'action d'Entreprendre&+ en apportant un soutien financier et humain à des projets d'entrepreneuriat social. Elle agira prioritairement en France et le suivi opérationnel sera effectué par l'équipe d'Entreprendre&+.

Les fondations de l'engagement pour tous et &+ ayant été validées par les deux derniers conseil d'administration de la Fondation Entreprendre, elles n'ont pas eu d'activité sur l'année 2020.

### Compte de résultat des Fondations abritées par la Fondation Entreprendre

	2019		2020	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
Fonds dédiés FA- IDJROUIDENE	36 401	71 650	31 354	35 294
Fonds dédiés FA- ECOLE M	60 375	199 110	104 724	165 235
Fonds dédiés FA - ETOILE	268 257	364 523	214 122	280 766
Fonds dédiés FA - JEROME GAYET	-	-	30 067	145 680
Fonds dédiés FA - PALATINE DES ETI	135 021	218 430	165 943	172 309
Fonds dédiés FA - SIPAREX	-	-	84 853	228 375
Fonds dédiés FA - FTCO	46 800	118 500	91 640	91 700
Fonds dédiés FA - TOCQUEVILLE	232 546	273 574	60 473	146 195
<b>EXCEDENT</b>	466 385		482 376	
<b>TOTAL</b>	<b>1 245 787</b>	<b>1 245 787</b>	<b>1 265 552</b>	<b>1 265 552</b>

L'action des Fondations abritées a légèrement augmenté en 2020. La moindre activité des Fondations existantes a été largement compenser par les deux nouvelles fondations opérantes sur 2020 : la fondation J. Gayet et la fondation SIPAREX.

On peut cependant noter que les fondations abritées ont largement utilisé leurs fonds récoltés au cours des années précédentes avec une collecte en baisse, ce qui influera sur 2021.

## 5.4 Transactions avec contrepartie

La Fondation n'a pas fourni lors de l'exercice 2020 de transactions avec contreparties.

## Chapitre 6 – Compte de résultat par origine et destination

Le compte de résultat par origine et destination est établi conformément à l'art 432.-2 du règlement ANC 2019-06 du 5 décembre 2019 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

### 6.1 Tableau de passage

La Fondation Entreprendre établit un tableau de passage pour passer du CER au CROD. Toutes les écritures analytiques sont imputées directement en comptabilité.

Les coûts directs sont affectés à chacune de actions relatives aux rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement selon les différents axes et codifications créés dans la comptabilité analytique, pour l'ensemble des comptes de la Fondation.

Les charges de personnels font l'objet d'une répartition basée sur le poste du salarié. Il n'est pas fait de retraitement par tâche notamment pour l'activité liée aux Fondations abritées comptabilisées en frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement. La responsable de communication ainsi que son alternante sont comptabilisées en totalité en frais de fonctionnement.

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINIE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES				FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achat de marchandises		956,80			15,26		1 894,74				-
Variation de stock											-
Autres achats et charges externes	85 478,19	109 719,08			82 806,39		269 003,85				547 007,51
Aides financières		3 818 286,09									3 818 286,09
Impôt, taxes et versement assimilés	8 464,71				8 658,82		21 669,30				38 792,83
Salaires et charges sociales	145 879,18				141 991,30		358 340,95				646 211,43
Dotations aux amortissements et dépréciations		1 001,70			351,63		1 972,06	212 116,00			215 441,39
Dotations aux provisions											-
Reports en fonds dédiés										939 167,24	939 167,24
Autres charges	-	-					173,73				173,73
Charges financières							8 991,73				8 991,73
Charges exceptionnelles											-
Participations des salariés au résultat											-
Impôt sur les bénéfices											-
<b>TOTAL</b>	<b>239 822,08</b>	<b>3 929 963,67</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>233 823,40</b>	<b>-</b>	<b>662 046,36</b>	<b>212 116,00</b>	<b>-</b>	<b>939 167,24</b>	<b>6 216 938,75</b>

## 6.2 CROD

PRODUITS	2 020		2 019		VARIATION
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
<b>1. PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>5 102 918</b>	<b>5 102 851</b>	<b>5 640 336</b>	<b>5 640 336</b>	<b>-10%</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-	
1.2 Dons, legs, et mécénat					
- Dons manuels	4 150 470		4 282 949		-3%
- Legs, donations et assurance vie	199 838		682 838		-71%
- Mécénat	604 000		225 000		168%
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	148 610		449 549		-67%
<b>2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUB</b>	<b>114 530</b>	<b>-</b>	<b>83 408</b>	<b>-</b>	<b>36%</b>
2.1 Cotisation avec contrepartie	-		-		
2.2 Parrainage des entreprises	-		-		
2.3 Contribution financière sans contrepartie	-		-		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	114 530	-	83 408	-	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>74 040</b>	<b>-</b>	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>5. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>1 478 075</b>	<b>1 478 075</b>	<b>1 965 811</b>	<b>1 965 811</b>	<b>-25%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 695 523</b>	<b>6 580 925</b>	<b>7 763 594</b>	<b>7 606 146</b>	<b>-14%</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>					
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>4 169 786</b>	<b>4 170 146</b>	<b>4 529 723</b>	<b>4 455 683</b>	<b>-8%</b>
1.1 Réalisées en France					
- Actions réalisées par l'organisme	239 822	239 822	604 786	604 786	
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	3 929 964	3 929 964	3 924 937	3 850 897	
1.2 Réalisées à l'étranger					
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-	
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-	
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>233 823</b>	<b>233 823</b>	<b>201 219</b>	<b>201 219</b>	<b>16%</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	233 823	233 823	201 219	201 219	
2.2 Frais de recherches d'autres ressources	-	-	-	-	
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>662 046</b>	<b>776 576</b>	<b>696 895</b>	<b>613 487</b>	<b>-5%</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>212 116</b>	<b>212 116</b>	<b>351 072</b>	<b>351 072</b>	<b>-40%</b>
<b>5. IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>939 167</b>	<b>939 167</b>	<b>1 645 136</b>	<b>1 645 136</b>	<b>-43%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 216 939</b>	<b>6 102 341</b>	<b>7 424 045</b>	<b>7 266 597</b>	<b>-16%</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>478 584</b>	<b>478 584</b>	<b>339 549</b>	<b>339 549</b>	

## 6.3 Commentaires sur les ressources

Pour financer son action, la Fondation Entreprendre collecte des fonds auprès de personnes privées, ou entreprises. En 2020, ni la Fondation Entreprendre, ni les fondations sous égide n'ont reçu de subventions publiques.

### 6.3.1. Autres produits liés à la générosité du public

Ce sont essentiellement les produits financiers de la Fondation Entreprendre, produits acquis avec des ressources issues de la générosité du public.

### 6.3.2 Autres produits non liés à la générosité du public

En 2020, les autres produits non liés à la générosité du public concernent les flux liés aux frais de gestion que récupèrent la Fondation Entreprendre auprès des fondations abritées ainsi qu'une écriture de reprise d'une subvention non utilisée et non versée de 2019.

### 6.3.3 Utilisation des fonds dédiés antérieurs

Sont comptabilisées au crédit du compte « Utilisation de fonds dédiés », les montants des charges d'exploitation comptabilisées dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet défini (cf. paragraphe 3.5.4).

## 6.4 Commentaire sur les emplois

### 6.4.1 Missions sociales

Les projets portés par la Fondation sont exclusivement menés sur le territoire français. La Fondation agit par programme :

- 4 anciens programmes : Cœur d'entrepreneurs, Graine d'entrepreneurs, Parcours d'entrepreneurs et Des Elles pour Entreprendre
- Depuis 2020, la Fondation a refondu son offre autour de trois modes d'actions :
  - o Le LAB
  - o La Réponse collective by FE
  - o L'accélérateur

Par ailleurs, elle regroupe son action de plaidoyer dans sa mission sociale sous l'épithète PLAIDOYER.

Le montant du financement des projets correspond aux projets votés par le Conseil d'administration sur l'exercice 2020 ou des exercices antérieurs pour la part des budgets pouvant être engagée au cours de l'exercice 2020. Un programme comprend le versement de subventions ainsi que le coût de l'accompagnement proposé aux associations soutenues.

L'action des fondations abritées est totalement intégrée dans la mission sociale de la Fondation Entreprendre.

MISSION SOCIALE	2020 MONTANT
<b>ANCIEN PROGRAMME</b>	<b>1 916 733</b>
GRAINE	495 150
PARCOURS	950 000
CŒUR	240 080
DES ELLES	231 503
<b>NOUVEAU PROGRAMME</b>	<b>714 632</b>
LE LAB	184 632
LA REPONSE COLLECTIVE BY FE	200 000
L'ACCELERATEUR	330 000
<b>LE PLAIDOYER</b>	<b>150 750</b>
<b>TOTAL FONDATION</b>	<b>2 782 115</b>

Les missions sociales représentent 82% des emplois de l'exercice.

### 6.3.2 Frais de recherche de fonds

Cette rubrique regroupe toutes les dépenses liées à des campagnes ciblées d'appel aux dons et au traitement de ceux-ci. Les frais de recherche de fonds représentent 5 % des emplois.

### 6.3.3 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement et autres charges représentent 13 % des emplois de l'année. Les charges de communication, et les charges financières sont intégrées au frais de fonctionnement.

### 6.3.4 Report en fonds dédiés de l'exercice

Sont comptabilisées au débit du compte « Report de fonds dédiés », les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources affectées par les donateurs ou mécènes (cf. paragraphe 3.5.4).

## Chapitre 7 - Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

### 7.1 Principes, règles et méthodes d'établissement

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément aux dispositions de la loi n°91 -772 du 7 août 1991. Il reprend les informations énoncées dans le CROD (chapitre 6). Il précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Les commentaires sont les mêmes que pour le CROD.

	2020	2019		2020	2019
<b>EMPLOI PAR DESTINATION</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>					
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	239 822	604 786	1.2 Dons, legs, et mécénat		
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	3 929 964	3 850 897	- Dons manuels	4 150 470	4 282 949
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurance vie	199 838	682 838
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	- Mécénat	604 000	225 000
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	148 610	449 549
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	233 823	201 219			
2.2 Frais de recherches d'autres ressources	-	-			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	547 517	613 487			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>4 951 126</b>	<b>5 270 389</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>5 102 918</b>	<b>5 640 336</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>212 116</b>	<b>351 072</b>			
<b>5. IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>					
			<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
			<b>5. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>1 478 075</b>	<b>1 965 811</b>
<b>6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>939 167</b>	<b>1 645 136</b>			
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	478 584	339 549	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
<b>TOTAL</b>	<b>6 580 993</b>	<b>7 606 146</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 580 993</b>	<b>7 606 146</b>

**Tableau de variation des fonds issus de la Générosité du public**

	2020	2019
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	13 336 250	13 004 143
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	478 584	339 549
(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 10 921	- 7 442
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	13 803 914	13 336 250

Ce tableau met en évidence la politique de réserve mise en place par le conseil d'administration de la Fondation Entreprendre. Afin d'assurer ces engagements sur les années à venir et la mise en place de programmes pluri-annuels sur trois ans, le conseil d'administration de la Fondation Entreprendre souhaite que les réserves de la Fondation garantisse trois ans de missions sociales et un et demi de fonctionnement.

**Tableau des contributions volontaires en nature (cf paragraphe 5.2)**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2020	2019		2020	2019
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	-	-	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		-
Réalisées en France	-	-	Bénévolat	-	-
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	-	-
			Dons en nature	11 700	-
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-			
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	11 700	-			